

UN JOURNAL CATHOLIQUE DANS UNE PAROISSE C'EST UNE MISSION PERPETUELLE. LEON XII



PUBLIÉ LE MARDI DE CHAQUE SEMAINE

ABONNEMENT

POUR LE CANADA

Un an.....\$1.00 Six mois.....\$0.50

POUR LES ETATS-UNIS

Un an.....\$1.50 Six mois.....\$0.75

POUR L'EUROPE

Un an.....\$1.50 Six mois.....\$1.00

Les abonnements sont payables d'avance.

Pour cesser de recevoir le journal, il faut donner avis au moins un mois avant l'expiration de son abonnement et payer tous les arrérages.

Ceux qui changent d'adresse devront nous donner l'ancienne aussi bien que la nouvelle.

Adressez toutes lettres, correspondances, etc., à

L'IMPARTIAL Tignish, Ile du Prince Edouard

L'IMPARTIAL

Tignish, Mardi, 26 Octobre 1909

Savoir Lire

(De l'Action Sociale)

"A quoi bon apprendre à lire à nos enfants", demande le professeur Thompson, de la Faculté de Théologie de Princeton, "s'ils ne veulent jamais lire autre chose que des comptes rendus sensationnels de crimes quelconques, ou encore des romans qui sont pis qu'insignifiants?"

Cette question est des plus actuelles et des plus justes, chez nous même.

On ne lit plus sérieusement aujourd'hui. Les gens peu instruits se contentent de lire un journal qui leur plait, et n'ont nul autre souci de quelque lecture que ce soit. Quand ils ont parcouru des yeux leur quotidien ils s'imaginent tout savoir.

La classe instruite affirme n'avoir pas le temps de s'adonner à feuilleter des livres sérieux : elle trouve bien, cependant, celui de lire, de la première à la dernière ligne, un roman-feuilleton quelconque, et perd chaque semaine à jouer aux cartes des heures où elle pourrait, à lire, conserver au moins le peu d'instruction qu'elle a reçue naguère.

Et la classe intelligente qui se pique de suivre le mouvement littéraire, scientifique, intellectuel, borne presque toute sa lecture à celle des divers romans parus.

Il se trouve, parmi nos avocats, nos notaires, nos médecins, et chez toute la classe professionnelle, quelques personnes réellement, douées d'une véritable culture d'esprit, et qui prennent plaisir à lire des ouvrages sérieux. La plupart de leurs confrères se claquemurent dans leur code, leur étude où leur officine : ils y vivent isolés de tout progrès de l'esprit humain, tel le rat de La Fontaine dans son fromage de Hollande. Eux aussi lisent peu, si ce n'est des journaux et des romans insignifiants.

Pourquoi ont-ils appris à lire ? Ils pourraient s'instruire davantage, et s'y refusent. Si vous les en blâmez, ils riront de vous et, avec un geste significatif, vous diront dédaigneusement : "Nous ne sommes pas des rats de bibliothèque, nous !"

Il est facile de le constater : faites-leur causer une heure, et si vous trouvez chez eux une idée vraie, pendant tout ce temps, vous pourrez vous estimer heureux. Ne leur dites pas qu'il s'agit d'ignorants que celui qui ne sait pas lire, ils ne vous croiront pas.

Et c'est pourtant vrai.—G.

Maladroits !

Feu Windhorst, le chef éminent du Centre catholique au Reichstag allemand, disait des catholiques français : "Les maladroits ! On ferme leurs écoles et ils se contentent d'en bâtir d'autres ; on démolit leurs oeuvres et ils en créent de nouvelles, sans songer à arrêter le bras plus prompt à détruire qu'ils ne peuvent l'être à édifier ! Que n'emploient-ils plutôt leur argent à se donner une presse puissante, et par elle le pouvoir avec tout ce qu'ils ont perdu !"

Nous sommes Français. Hélas ! nous le sommes comme nos frères de France ! On ne ferme pas tout à fait nos écoles : cela viendra. En attendant, employons nous notre argent à nous donner une presse puissante et, pareille, le pouvoir.—Non. Nous ne payons pas même notre abonnement ! Nous savons que le travail de l'esprit est infiniment plus grand que le travail des mains. Nous savons que la propriété que l'on appelle "propriété littéraire" est infiniment plus sacrée que la propriété foncière : cela nous inquiète peu. Nous avons appris, dans les explications de la religion, que parmi les crimes qui crient vengeance au Ciel il y a : "Frauder l'ouvrier dans son salaire" : crime que nous commettons de propos délibéré en ne payant pas le salaire de ceux qui se dévouent à notre bien-être physique et moral par leur action incessante ; tout cela nous importe peu !

Toujours en avant-garde, toujours sur la brèche, notre journal prévoit le danger. Si le péril est imminent, il court au-devant, se jette dans la mêlée. Il défend nos droits et sait les faire reconnaître. L'oeil fixé sur le Phare qui éclaire tout homme de bonne volonté ; l'oreille avide à saisir toujours la Parole qui suffit au monde, le journaliste catholique aplanit pour nous la voie épineuse du devoir ; il nous remet sur cette voie si nous nous en étions écartés : nous nous en soucions fort peu.

Ah ! si l'on nous payait nos marchandises comme nous payons notre journal, nous n'aurions pas assez de tous les avocats de l'Ile, de tous les Juges, pour poursuivre nos débiteurs malhonnêtes (puisque nous avons lâché le mot, qu'il reste !)

Est-ce donc qu'en ne payant pas notre abonnement, nous sommes malhonnêtes ?

—Hé ! oui : et dans toute la force du terme. Nous pouvons, sans nous tromper, dire franchement que nous sommes des voleurs. Personne ne nous attaquera, puisque nous le disons nous-mêmes de nous. Nous avons bien le droit de dire ce que nous sommes : nous ne faisons, par là, aucun tort à personne.

Nous exigeons tout du journaliste : quant à payer le travail surhumain auquel nous le condamnons, c'est une autre affaire !

—Pense-t-on, par ce moyen, parvenir à se donner une presse puissante et par elle le pouvoir avec tout ce qu'on veut garder ?....

Bienheureuse Jeanne, faites que nous accomplissions notre devoir.

Visite à l'Acadie

Nous avons parlé déjà de la "Société des Oeuvres de Mer", à la tête de laquelle se trouve, comme Président, à Paris, M. le comte L. Pujol, Commandant de Vaisseau. Tout ce qu'il y a de plus beaux noms de France figure dans cette société toute de la plus pure charité—par conséquent très catholique—.

Le but de la Société des Oeuvres de Mer est de venir au secours des pauvres pêcheurs de toute nation et n'importe sur quelle côte. Pour cela, la Société a armé un navire hospital qu'elle a appelé le "Saint-François-d'Assise". Depuis plusieurs années ce beau vaisseau vient régulièrement croiser dans les eaux de Terre-Neuve et du Canada, où les pêcheurs sont si nombreux, les dangers si grands. Ce n'est pas seulement le danger du corps que prévoit la Société, mais aussi le danger de l'âme ; il y a donc toujours un aumônier à bord, par conséquent, tous les offices religieux sur le navire même.

Au mois de juillet dernier, le navire hospital arrivait à Sydney, d'où il se rendait au Lac Bras d'Or et en sortait par le canal Saint-Pierre dans le détroit de Canseau. Le but de ce passage était de voir les pêcheurs de cette région et de visiter nos frères d'Arichat et de Louisbourg. La première visite seule eut lieu : le mauvais temps ne permit pas la seconde. Le navire séjourna devant Arichat du 11 juillet au 13. Le dimanche 12, sur l'invitation de M. le Curé d'Arichat, les officiers et les marins du Saint-François-d'Assise assistèrent presque au complet à la grand'messe dite par l'aumônier, M. l'abbé Crémont, qui monta en chaire après l'évangile. Dans une touchante allocution qui mouilla bien des paupières, il rappela les malheurs d'Acadie et les liens qui les rattachaient, aux Français d'Acadie. Il fit connaître le rôle catholique et français de la Société des Oeuvres de Mer qui, tous les ans, envoie sur les Banes de Terre-Neuve un navire hospital armé par la charité française pour offrir les secours médicaux et religieux à nos compatriotes comme aux pêcheurs de France et à ceux de tous pays. Le passage du Saint-François n'avait pour but de renouer les liens fraternels de la France catholique avec nous.

L'après-midi, le navire fut envahi par la population qui le visita dans toutes ses parties. Le Capitaine Maheux eut la grande joie de recevoir à bord des religieuses françaises que le vent de la persécution a poussées en notre pays où, du moins, elles ont la consolation d'élever encore des Français.

Au salut, le docteur du Saint-François qui a une très belle voix se fit entendre avec les jeunes filles dans l'église d'Arichat.

La brume ne permit pas à nos frères de France de faire le pèlerinage de Louisbourg, mais ils espèrent être plus heureux l'année prochaine et visiter aussi Chéticamp. Mais ces visites sont problématiques et dépendent de bien des conditions. Ce qui est certain, c'est la visite du navire hospital à Sydney qui se répète quatre fois presque à époques fixes. Nous espérons qu'à l'une de ses prochaines visites, ce navire verra nos principales notabilités acadiennes. Cela permettra de nous mieux connaître, de resserrer les liens qui nous unissent à nos frères de France.

D'ailleurs, l'Acadie a contracté, surtout envers le généreux et très aimable Président de la Société des Oeuvres de Mer, M. le comte L. Pujol, une immense dette de reconnaissance dont nous parlerons un jour, en temps opportun. Nous-même en avons contracté une que jamais nous ne pourrions payer—au nom de notre bien-aimée Patrie—En attendant, nous voulons le remercier du fond de notre âme du bien qu'il ne cesse, par son oeuvre, de faire à nos bons pêcheurs. Nous espérons qu'à Arichat, on gardera religieusement le souvenir de la journée du 12 juillet dernier et de la gracieuse amabilité de M. l'Aumônier, du Capitaine Maheux, de ses vaillants officiers, de ses dévoués matelots.

Dix-septième Congrès des Instituteurs Acadiens de l'Ile du Prince Edouard, tenu dans la salle St. Philippe, paroisse de St. Jacques, les 25 et 26 aout, 1909

MERCREDI, 25 AOUT

A huit heures ce matin, tous les instituteurs et les institutrices, ainsi qu'un grand nombre des paroissiens de St. Jacques, assistaient au Saint-Sacrifice de la messe, célébré par le Rev. P. C. Gauthier, curé de Palmer Road. Le R. P. Théodore Gallant, professeur de musique au Collège St. Dunstan, présidait à l'orgue, et le chœur de la paroisse, sous la direction de M. Nicéphore Gallant, exécuta avec précision, les chants de la messe. Le sermon de circonstance fut prononcé par le Rev. F. X. Gallant, curé de St. Antoine. Au sortir de l'église on se rendit à la salle St. Philippe, où l'on procéda à l'ouverture de la première séance du Congrès.

PREMIÈRE SÉANCE, 9h. 30

M. Marin Gallant, président de l'Association est au fauteuil.

Sur l'estrade on remarque les Revs. S. Boudreaux, F. X. Gallant, P. P. Arsenault, P. C. Gauthier, et l'Hon. Sénateur Pascal Poirier. Sont aussi présents tous les instituteurs et toutes les institutrices Acadiens de l'Ile, à une ou deux exceptions, ainsi qu'un grand nombre des paroissiens de St. Jacques, qui veulent témoigner par leur présence, l'intérêt qu'ils portent à l'éducation.

Discours de M. le Président, Marin Gallant.

M. le Président se dit heureux de constater que presque tous les instituteurs et les institutrices acadiens de l'Ile sont présents. Il les félicite de leur dévouement et de l'intérêt qu'ils portent à l'éducation. M. Gallant fait "l'historique" de nos Congrès, et il fait remarquer les progrès que nous avons accomplis. Chacun de nos Congrès semble être supérieur à celui qui l'a précédé. Et c'est certainement comme cela qu'il faut continuer. Sans aucun doute ce Congrès ne le cédera en rien à ceux des années passées. En terminant, M. le Président invite tous les instituteurs et les institutrices à contribuer leur part aux travaux du Congrès.

2ème No. Lecture du Procès-Verbal du dernier Congrès.

M. le Secrétaire lit le procès-verbal du Congrès de l'année 1908. Ce rapport est adopté.

3ème No. Lecture de l'Etat financier de l'Association.

M. le Trésorier lit le rapport de l'Etat financier de l'Association pour l'année 1908-09. Ce rapport, qui accuse un montant en caisse, de cinquante piastres, est adopté.

4ème No. Nomination des Comités.

M. le Président nomme les Comités suivants :—Comité de Résolution :—M. Joseph Blanchard, R. P. P. C. Gauthier, M. Jean F. Arsenault, Comité de finance :—M. M. Moïse Gallant, Denis D. Arsenault et Mlle. Théodosie Gallant. Comité de Constitution :—M. M. Cyriac Gallant, Jean O. Arsenault et Henri Blanchard.

5ème No. Discours de Bienvenue, R. P. S. Boudreaux.

Le R. P. S. Boudreaux souhaite aux instituteurs et aux institutrices une cordiale bienvenue dans la paroisse de St. Jacques. Il se dit fier de voir les instituteurs et les institutrices présents en si grand nombre. Il prévoit un grand succès pour ce congrès. Père Boudreaux, demande aux instituteurs de bien travailler pendant ces deux jours, et ensuite ils auront le droit de se bien amuser. Il a confiance que ce Congrès portera de bon fruit ; et il espère que tous les visiteurs vont s'en retourner bien contents de leur visite dans la paroisse de St. Jacques.

6ème No. Discours par les membres du Clergé et autres messieurs présents.

Le R. P. F. X. Gallant, comme toujours est heureux d'assister au Congrès. Il regrette qu'il ne pourra pas rester jusqu'à la fin. Père Gallant dit que nous avançons rapidement dans la voie du progrès. Il dit qu'il nous faut continuer, et que nous devons tâcher de faire encore mieux à l'avenir que nous

avons fait par le passé.

L'Hon. Sénateur Pascal Poirier, prend ensuite la parole. Il se dit fier et réjoui de ce qu'il voit ici, aujourd'hui,—presque tous les instituteurs et institutrices acadiens de l'Ile réunis en Congrès afin d'étudier les moyens à prendre pour faire avancer la langue française dans cette province. Il félicite les Acadiens de l'Ile St. Jean, et il rappelle des souvenirs de la Convention nationale de Miscouche en 1883, où il se disait que le français était voué à disparaître de cette province. M. le Sénateur est heureux de constater que c'en était rien, et qu'aujourd'hui, l'on parle et l'on aime le français plus que jamais. M. Poirier dit que ceci est dû en grande partie aux braves curés acadiens, et aux instituteurs et aux institutrices qui ont tous beaucoup travaillé à cette belle oeuvre—qu'est la préservation de la langue française dans notre beau Canada. Le sénateur encourage donc tous à continuer à pousser en avant. Et, si nous continuons la lutte comme nous l'avons fait par le passé, il nous prédit un glorieux avenir.

Le R. P. P. C. Gauthier, prend ensuite la parole ; il nous dit que nos Congrès annuels sont comme une sorte de retraite intellectuelle pour nous. Et c'est pour cela que nous devons tâcher d'en profiter. Père Gauthier dit que pour nous, Acadiens, il y a deux choses nécessaires ; garder notre foi et notre langue. Il nous faut préserver notre langue pour conserver notre foi. Un peuple qui mérite ce nom ne doit jamais oublier sa langue. Nous devrions former des résolutions de parler le français, partout où cela est possible. Il ne devrait pas y avoir une seule famille Acadienne chez qui l'on parle l'anglais en famille, dans notre province. Nos Acadiens doivent faire les plus grands sacrifices afin de procurer une éducation solide pour leurs enfants. L'éducation est l'arme la plus puissante qu'un peuple puisse posséder. Les Acadiens sont inférieurs à aucune autre race ; nous avons des hommes qui occupent les plus hautes charges dans toutes les professions. C'est par l'éducation qu'ils sont arrivés là. Donc, travaillons tous à l'avancement de l'éducation parmi nos populations acadiennes. Notre édifice national est en voie de construction, afin qu'il soit solide et propre à résister à l'assaut il nous faut pour base une éducation. Fortement chrétienne. Si nous bâtissons de cette sorte nous pourrions résister à toutes les tentations.

Le R. P. Joseph Gallant, nous dit qu'il est certain que ce Congrès va être un succès. Tous vont travailler pendant ces deux jours ; nous avons beaucoup à faire, mais, on peut être assuré que nous ne manquerons pas à notre devoir. Et sans doute, nous obtiendrons les meilleurs résultats. L'heure du dîner étant arrivée, on ajourna cette séance jusqu'à deux heures de l'après midi.

DEUXIÈME SÉANCE, 2h. p. m.

A deux heures, se tient la deuxième séance sous la présidence, de M. Marin Gallant.

3ème No. Conférence ; "La Conquête de l'Acadie par les Anglais." par l'Hon. Pascal Poirier.

Cette conférence fut fort appréciée par tout l'auditoire. Comme elle doit paraître en entier dans les colonnes de L'IMPARTIAL, il n'est pas nécessaire d'en faire un résumé ici. Sur proposition du R. P. S. Boudreaux appuyé par le R. P. P. C. Gauthier, un vote de remerciements est présenté à M. Poirier.

4ème No. Ecrit "Les moments que l'on peut donner à l'étude", par M. Denis Arsenault.

Dans cet écrit M. Arsenault nous dit de très bonnes choses ; Entre autres, il nous fait voir que ce qu'il faut pour employer les moments perdus, c'est la volonté ; Vouloir employer utilement ces moments perdus, voilà tout. Il nous dit que nos élèves quittent l'école de trop bonne heure,—avant qu'ils aient pris goût à l'étude, et le résultat est, que tout le reste de leur vie, ils perdent des moments, des heures, même des années, qu'ils auraient

du employer à l'étude. Ici, donc, il y a réforme à opérer, nos élèves doivent continuer leur classe jusqu'à un âge plus avancé qu'ils ne le font à présent, M. Arsenault, nous dit aussi, que nos instituteurs pourraient employer utilement des moments perdus, en écrivant des notes pour nos journaux acadiens. Et, en terminant, il nous dit que c'est de notre devoir d'aider et d'encourager notre journal, "L'IMPARTIAL."

Cet écrit est discuté par : M. M. Jean O. Aesenault, Joseph Blanchard, Bruno Martin, R. P. Gauthier, et l'Hon. Sénateur Poirier. Tous ont des félicitations pour M. Arsenault. M. Bruno Martin dit qu'il croit que notre Association devrait voter une somme d'argent pour faire l'achat de livres d'histoire du Canada et que ces livres devraient être distribués par les différents arrondissements. Cette suggestion qui reçoit l'approbation de plusieurs personnes, est revoquée au comité de résolutions, qui doit faire son rapport à la dernière séance du Congrès.

L'Hon. Sénateur Poirier, montre son esprit de générosité et de patriotisme en promettant d'envoyer à chacun des arrondissements six exemplaires de son dernier ouvrage sur l'histoire de l'Acadie.

3ème No. "L'enseignement du Français dans nos écoles" par M. Marin Gallant.

Dans ce discours M. Gallant nous dit que beaucoup d'améliorations se font dans l'enseignement de notre langue. Dans la plupart de nos écoles l'on enseigne la grammaire française. M. Gallant signale ce qu'il croit être une injustice : Nos élèves acadiens qui veulent entrer au collège Prince de Galles sont obligés de subir leurs examens en Anglais ; M. Gallant dit que nous devrions porter remède à cela ; et il ajoute que le Français au Collège Prince de Galles devrait être enseigné en français, et de cette sorte les Acadiens qui suivent les cours de ce collège se trouveraient placés sur un pied d'égalité avec les autres races.

Ce discours souleva une discussion qui fut assez prolongée. Y prirent part ; Les MM. Bruno Martin, Anbin E. Arsenault, R. P. P. C. Gauthier, et Mlle Lena Arsenault.

4ème No. Ecrit. "L'enseignement de la Physiologie et de l'Hygiène" par Mlle. Lena Arsenault. Dans cet écrit Mlle. Arsenault nous démontre la grande nécessité qu'il y a d'enseigner la Physiologie et l'Hygiène aux enfants. Pour tout le monde, il n'y a pas de trésor comparable à la santé ; si nous pouvons réussir à faire comprendre aux élèves la nécessité de respecter et d'observer les lois de la nature, nous aurons déjà fait beaucoup pour eux. Pour ceux qui sont forts et robustes l'observance des lois de l'Hygiène va les maintenir en bonne santé ; pour ceux qui n'ont pas été ainsi favorisés par la nature, mais qui se conforment à ces lois, il deviendront plus forts et seront plus capables de résister aux assauts de la maladie.

Mlle. Arsenault nous parle des maisons d'école ; comment celles-ci doivent être construites ; de la propriété qu'il y faut toujours observer ; comme il est absolument nécessaire de les bien aérer ; etc. etc. La maison d'école devrait être le bâtiment le plus soigné du "district" ; car les jeunes élèves y doivent passer une grande partie de leur temps, et ceci à un âge, où les conditions défavorables nuisent le plus à leur santé.

Mlle. Arsenault se prononce en faveur de l'inspection médicale des écoles. Et elle termine en demandant aux instituteurs et aux institutrices de vouloir bien faire tous les efforts possibles pour améliorer les conditions sanitaires de nos écoles.

Comme il se faisait tard, et que l'écrit de Mlle. Arsenault avait soulevé plusieurs questions très importantes, il fut résolu de remettre la discussion jusqu'au lendemain matin. Donc, on ajourna la séance jusqu'à jeudi matin à 9 heures. (à continuer)

Dr. A. L. Purdy, Dentist ALBERTON

Will be at Tignish, until further notice, the 24rd. and 25th. of the month and every last Tuesday and Wednesday of each month.

J. H. Myrick & Co

IMPORTERS AND DEALERS

DRY GOODS

HARDWARE

ROOTS & SHOES

FINE

GROCERIES

And Fishin

Supplies

AT TIGNISH

and

ALBERTON

We have just

and opened a full

complete stock of

NEW GOODS

We are prepared

to supply the wants

of the farmer fish-

erman and mecha-

nic

We invite in-

tending purchasers

to give us a call

and they will find

we can meet all

competitors, and

save to them the

trouble and expen-

se of going to

Summerside or

Charlottetown.

